



Le syndrome du bébé secoué est un problème de santé publique aux conséquences souvent irréparables : il provoque des lésions du système nerveux central graves et parfois fatales.

Dix

à

quarante pourcent

s

des bébés secoués

meurent

des suites de ce traumatisme crânien infligé

, l

a majorité d

es autres

conserve

nt

des séquelles graves à vie.

. Afin d'aider les professionnels de santé à mieux repérer et diagnostiquer ce syndrome

,

et

de sensibiliser le grand public, une audition publique a été organisée

. Celle-ci a

about

i

à la publication

aujourd'hui

de

critères

pour la conduite du

diagnosti

c

et de

la protection

d

es enfants.

Bébé secoué : une forme mal connue de maltraitance aux conséquences irréparables

Écrit par HAS

Mardi, 13 Septembre 2011 15:07 -

Au moins 200 syndromes de bébé secoué se produiraient chaque année en France. Ce chiffre semble fortement sous

-

estimé car le diagnostic
peut être
difficile

,

les signes évocateurs
sont
encore mal connus
et la maltraitance n'est pas toujours
envisagée

.

Ce
traumatisme
crânien infligé
survient lorsqu'un un adulte
- un homme dans 7 cas sur 10 -
secoue un bébé
par
exaspération
ou épuisement face à
des
pleurs
qui ne se calment pas

.

Le secouement concerne
des
nourrissons
de moins
de 1 an
, de

,

moins de 6 mois
dans la majorité des cas

.

L'audition publique, dont la Haute Autorité de Santé (HAS) publie aujourd'hui les conclusions, a été organisée par la Société française de médecine et de réadaptation (SOFMER) avec la participation financière notamment du Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé).

Cette publication vise à donner aux professionnels de santé :

- des informations précises pour diagnostiquer ce syndrome, protéger l'enfant et prévenir ainsi contre les récides du secouement, qui se produisent dans plus de 50 % des cas.
- des messages leur permettant d'informer de manière systématique tous les parents sur les

Bébé secoué : une forme mal connue de maltraitance aux conséquences irréparables

Écrit par HAS

Mardi, 13 Septembre 2011 15:07 -

risques du secouement et les moyens de l'éviter

.

Améliorer le repérage pour éviter les récides

Les travaux publiés aujourd'hui préconisent d'évoquer systématiquement le diagnostic de secouement devant des t symptômes neurologiques , mais aussi de s signes moins spécifiques tels des vomissements ou une pâleur. o u encore un changement inexpliqué du comportement . du bébé .

Bébé secoué : une forme mal connue de maltraitance aux conséquences irréparables

Écrit par HAS

Mardi, 13 Septembre 2011 15:07 -

L'examen clinique complet sur un nourrisson dénudé doit rechercher des signes de lésions encéphaliques

et

de

lésions

évocatrices de

maltraitance

.

Cet examen

doit être complété par une imagerie cérébrale (scanner en urgence puis IRM) à la recherche d'un hématome sous-dural

- souvent plurifocal -

ou d

'autres

lésions cérébrales

et par un examen du fond d'œil à la recherche d'hémorragies rétinienne (

inconstantes mais

présentes dans 80 % des cas).

En fonction des lésions observées, une grille de critères est proposée permettant d'aider au diagnostic de

secouement

en les classant en

quatre

catégories

: diagnostic hautement probable voire certain, diagnostic probable, diagnostic possible

ou

diagnostic écarté

.

Le diagnostic de traumatisme crânien infligé par secouement est hautement probable, voire certain ,

en cas de

:

Bébé secoué : une forme mal connue de maltraitance aux conséquences irréparables

Écrit par HAS

Mardi, 13 Septembre 2011 15:07 -

- lésions intracrâniennes plurifocales : hématome sous-dural ou hémorragies sous-arachnoïdiennes ;

- associés à des hémorragies rétinienneuses profuses ;

- et avec une histoire rapportée par l'entourage incohérente, absente ou incompatible avec les lésions constatées
ou avec l'âge de l'enfant

.

Protéger l'enfant avant tout

Le taux de récurrence étant estimé à plus de 50 %, les professionnels de santé doivent agir rapidement en commençant systématiquement par hospitaliser l'enfant pour assurer sa protection

.

Parallèlement,
cette maltraitance doit conduire à établir
:

- soit un signalement au Procureur de la République si le diagnostic est certain, hautement probable ou probable

;

- soit une information préoccupante au président du Conseil général si le diagnostic est possible.

Le signalement est en soi un acte médical de prévention, puisqu'il vise à protéger l'enfant de nouvelles atteintes à sa santé.

Informersystématiquement les nouveaux parents

Il est essentiel de sensibiliser les professionnels de santé au risque de secouement pour qu'ils relaient des messages de prévention auprès des parents

.

Au moment de la sortie de la maternité, les jeunes parents pourraient être informés sur les pleurs du nourrisson

,
la possibilité d'en être exaspérés et
les conséquences irréparables d'un acte de secouement

.
E
n
effet,
f
ace
à des
pleurs
prolongés sans cause d'un
bébé,
le réflexe à avoir
est de
le
coucher sur le dos dans son lit et de quitter la pièce.
Se ménager, se protéger, c'est aussi protéger le bébé.

La Haute Autorité de Santé préconise de favoriser des campagnes d'information grand public afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce syndrome encore mal connu

.
En soutien de ce message essentiel de prévention

,
la Haute Autorité
de Santé
met à disposition
sur son site internet
, en complément des
documents publiés
, un film
vidéo
de prévention

Bébé secoué : une forme mal connue de maltraitance aux conséquences irréparables

Écrit par HAS

Mardi, 13 Septembre 2011 15:07 -

accessible aux professionnels
et au
grand public.

Consultez les documents en ligne sur www.has-sante.fr

Pour visionnez les vidéos, cliquez [ici](#)

Si vous souhaitez télécharger les vidéos, cliquez [ici](#)